

DIRECTIVES GENERALES POUR LES LOCATAIRES

Nettoyage des locaux après utilisation

GRAND SALLE	Laver et ranger les tables comme elles étaient à l'origine Balayer et laver le sol
COMPTOIR	Nettoyer le et ranger le comme à l'origine
CUISINE	Nettoyer le four, la cuisinière, l'évier et le plan de travail Vider le frigo le déclancher et le laisser ouvert Déclancher le boiler Balayer et récurer le sol
SANITAIRE	Nettoyer soigneusement la cuvette, la lunette de toilette Balayer et récurer le sol Vider les poubelles Nettoyer le lavabo
EXTERIEURS	Ramasser les bouteilles et papiers, enlever les éléments décoratifs (ballons, banderoles, etc.)
TRI DES DECHETS	Les bouteilles en PET, en verre et les canettes en alu doivent être reprises par les locataires. <u>(Il est strictement interdit de les mettre dans les sacs poubelles)</u> Les poubelles seront aussi reprises par le locataire

Un inventaire de la vaisselle sera fait avant et après chaque location

Dans le cas où les locaux ne sont pas restitués dans l'état souhaité, les heures de nettoyage seront facturées aux locataires au prix de fr. 60.-/heure.

Il est obligatoire de respecter la tranquillité du voisinage dès 22h00 en évitant tout bruit à l'extérieur du bâtiment.

Le Club Cynologique Les Cabot'ins se réserve le droit de ne plus accorder de location aux personnes qui n'observeraient pas ces directives.

Un dépôt de fr. 100.- sera encaissé lors de la prise des clés et rendus lors de la restitution des clés si tout est en ordre.

Club Cynologique du Nord Vaudois Les Cabot'ins